

2023



# rapport annuel



Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzero





## Editorial

# Profil et dispositif d'intervention en pleine mutation

L'année 2023 a confirmé la tendance observée au cours des exercices précédents du Secours Alpin Suisse (SAS) : le nombre d'opérations augmente, leur durée diminue. Avec 1475 interventions de sauvetage, l'année 2022, qui avait comptabilisé le plus grand nombre d'interventions jusqu'à présent, a été dépassée de 183 interventions, soit de presque 15 %. Nous avons porté secours à 1695 personnes en détresse au cours de l'année écoulée. A première vue, on peut se demander si les sorties en montagne ne sont pas devenues plus dangereuses. C'est le Club alpin suisse (CAS) qui, année après année, saisit les données des organisations suisses de sauvetage aérien et de montagne, tente de les interpréter et les publie dans la « Statistique des urgences en montagne ». La mission du SAS, quant à elle, consiste à apporter une aide aussi rapide que possible lorsqu'une personne se trouve en situation de détresse, et de faire face aux exigences toujours plus nombreuses. Nous la remplissons en optimisant et en numérisant en permanence nos dispositifs d'intervention, ce qui les rend plus efficaces. Des infrastructures de déploiement améliorées ainsi que l'utilisation de diverses nouvelles technologies nous permettent d'accélérer la localisation, le sauvetage et la prise en charge médicale des patientes et des patients. Les temps d'intervention sont réduits d'autant. Nous pouvons ainsi œuvrer toujours plus efficacement au but de notre Fondation - prodiguer les premiers soins à la population - au profit des patientes et des patients. En résumé, les secouristes du SAS partent de plus en plus souvent en mission, mais de moins en moins longtemps - et toujours davantage pour apporter des soins médicaux de base à la population dans les zones rurales et alpines isolées.

L'app Alpine Rescue Mission Control (ARMC) compte parmi les innovations auxquelles nous avons consacré d'importants moyens financiers et humains. Elle concrétise visuellement, notamment, ce qui se passe lors d'une opération du fait qu'elle offre une image intégrale et homogène de la situation : sur les grands écrans de la Centrale d'intervention au même titre que sur les petits

écrans des téléphones mobiles des forces déployées. Cette représentation graphique apporte des avantages décisifs tout au long du processus de sauvetage, jusqu'à la prise en charge médicale des victimes.

Les sommes considérables investies dans les projets informatiques conjuguées aux interventions de sauvetage plus courtes ont des répercussions sur les résultats économiques. Ainsi, le gain d'efficacité entraîne une baisse des coûts d'intervention, dans un contexte où les prestations de mise à disposition restent inchangées, voire augmentent. La Direction, soutenue par le Conseil de fondation en sa qualité d'organe de surveillance suprême, veille à ce que ces changements n'affectent pas la base économique stable du SAS.

L'année dernière, Daniel Marbacher a quitté le Conseil de fondation du SAS où il siégeait pour le CAS. Walter Maffioletti a pris sa succession. Avec l'élection de cet avocat tessinois vivant à Zurich, la Suisse italienne est désormais représentée au sein du Conseil de fondation. Nous remercions Daniel Marbacher de son précieux engagement et souhaitons la bienvenue à Walter Maffioletti au sein du Conseil de fondation.

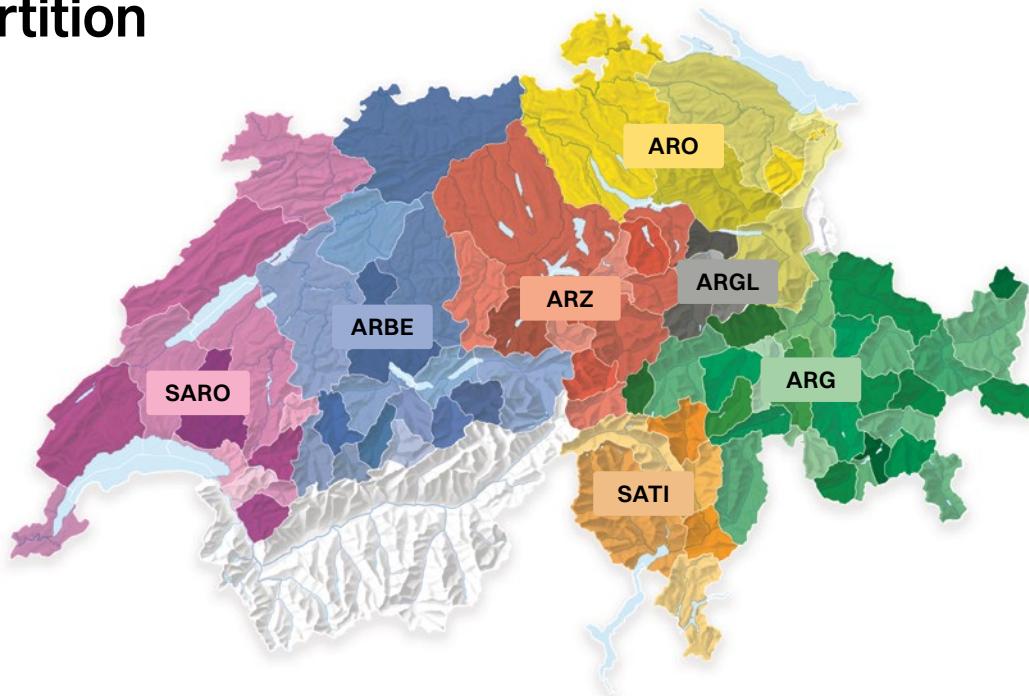
Le volume croissant des missions et les nouvelles formes d'intervention constituent un défi de taille pour les secouristes bénévoles. Le fait qu'il n'y ait pourtant pas eu d'incidents majeurs, ni même d'accidents dans les rangs des sauveteuses et des sauveteurs prouve que nous avons raison d'investir dans la formation et l'assurance qualité. Les responsables d'intervention ont agi avec professionnalisme et pris les bonnes décisions en toutes circonstances. Nous leur adressons un grand merci, ainsi qu'à toutes et tous les secouristes et à nos organisations partenaires.

**Franz Stämpfli**  
**Président du Conseil de fondation**



## Organisation

# Répartition



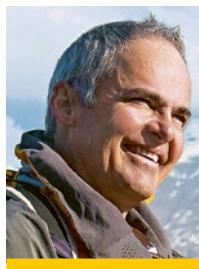
## Répartition géographique

SARO	Secours Alpin Romand
ARBE	Secours Alpin Bernois
ARZ	Secours Alpin de Suisse centrale
SATI	Secours Alpin du Tessin
ARGL	Secours Alpin de Glaris
ARO	Secours Alpin de Suisse orientale
ARG	Secours Alpin des Grisons

## Répartition par types d'organisation

Associations régionales	7
Stations de secours	84
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles	3333
dont	
- Responsables d'intervention sur le site de l'accident	638
- Spécialistes techniques Hélicoptères (SSH)	127
- Spécialistes techniques Chiens LW aptes aux interventions	63
- Spécialistes techniques Chiens GS aptes aux interventions	39
- Spécialistes techniques Canyoning	44
- Spécialistes techniques Médecine	75
- First Responders	505

# Direction



Andres Bardill  
Directeur du SAS



Theo Maurer  
Responsable des opérations



Roger Würsch  
Responsable de la formation



## Organisation

# Rapport annuel 2023

**L'année dernière, le SAS a effectué davantage de sauvetages, plus rapidement et avec moins de personnel. Il est de plus en plus actif dans les régions de montagne en tant que partenaire dans les soins médicaux de base de la population.**

Les équipes des stations de secours, les spécialistes techniques ainsi que les First Responders du SAS ont été appelés 1475 fois à la rescousse en 2023, soit une hausse de près de 15 % par rapport à l'année précédente. Au total, 1695 personnes ont recouru à leurs services, à nouveau nettement plus qu'en 2022. Le coût moyen des opérations est en baisse. Trois raisons l'expliquent : les moyens d'intervention optimisés et numérisés, les longues périodes de beau temps idéales pour les sauvetages héliportés, et les nombreux déploiements des First Responders, généralement assez courts et ne mobilisant pas de gros effectifs.

Toutes les interventions ont été menées à bien sans incident majeur ni accident dans les rangs des secouristes. Huit d'entre eux se sont blessés légèrement voire modérément en exercice ou en intervention. Côté chiens de recherche en surface et en avalanche, l'organisation a recensé deux cas de blessures mineures.

Le laps de temps jusqu'à l'arrivée des secours sur le lieu de l'accident ou de l'incident est souvent le facteur de survie décisif. En 2023, le SAS a densifié son dispositif de secours qui se compose de secouristes en montagne, de spéléologues, de sauveteuses et de sauveteurs aquatiques et de First Responders. Il compte 3333 personnes, soit 216 de plus que l'an dernier.

De plus, l'utilisation accrue de moyens de recherche modernes conjuguée à la conduite des opérations via l'app ARMC (Alpine Rescue Mission Control) ont permis de retrouver plus rapidement les personnes en détresse en terrain impraticable, que ce soit dans le Jura, sur le Plateau ou dans les Alpes. Ces ressources impliquent des investissements en termes de formation, d'équipement et d'infrastructures, financés par les dons généreux ainsi que le soutien des fondateurs et des cantons. Etant donné que ces tendances se poursuivent, la collaboration avec les autorités sanitaires cantonales et communales, entre autres partenaires, gagne en importance.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, le SAS dépend des réseaux et des appareils Polycom pour sa communication. Dans plusieurs cantons, l'accès à ces réseaux a été rendu possible ou amélioré au cours de l'année écoulée.

## Formation

En 2023, le SAS a mis à disposition avec succès de nouveaux documents de formation, en particulier les Consignes relatives à la formation. Ils servent de référence à la Direction et aux cadres de la formation pour prendre des décisions concernant la qualification de candidates et de candidats, ou pour répondre à d'éventuelles contestations.

La plateforme d'apprentissage numérique « Easy Learn » et un outil de gestion des cours ont permis d'optimiser la formation sur les plans méthodologique et administratif. « Easy Learn » convient notamment à la préparation des cours en autoapprentissage.

Les formations médicales destinées aux First Responders sont très prisées. Elles sont souvent assurées par un service de secours local ou un hôpital régional avec le concours des sections de samaritains. Ces cours représentent également une plateforme pour nouer des contacts avec les organisations partenaires.

Les nouveaux formats de cours concoctés pour les responsables d'intervention sur le site de l'accident (RISA) font toujours l'objet d'une demande soutenue. Ce succès est réjouissant, car les RISA représentent le groupe de décideuses et de décideurs numéro un lors de missions terrestres. Le traitement ultérieur des interventions permet de constater que la planification des ressources est judicieuse et la conduite des opérations, solide.

Les organisations partenaires font de plus en plus appel au SAS pour former leurs équipes aux techniques de sauvetage. Les instructrices et instructeurs SAS ont notamment été impliqués dans des cours de différents groupes de police alpine, de l'Association suisse des guides de montagne ou de la Société suisse de médecine de montagne.

## Technologie de l'information et de la communication

Le SAS a créé dans l'Extranet une plateforme protégée par login de publication complète jusqu'à l'échelon des associations régionales. Le site Internet a été adapté aux besoins actuels et arbore un nouveau « look and feel ».

L'organisation ICT du SAS, qui comprend des représentants des associations régionales, a été renforcée. Elle assiste le Secrétariat pour développer les canaux de communication internes et externes. Depuis 2023, les secouristes disposent de l'app Threema, dont le service de messagerie garantit des communications sécurisées. Threema héberge toutes les données en Suisse. D'ici à fin 2023, quelque 1500 sauveteuses et sauveteurs étaient déjà inscrits sur Threema. L'application Alpine Rescue Mission Control (ARMC) reste au cœur du système pour les secouristes ainsi que pour les différents partenaires d'intervention. L'application a été développée en 2023 en collaboration avec la société SureVIVE SA, détenue par Arimed AG, elle-même une filiale de la Rega.

Le SAS a continué à développer le logiciel de gestion des adresses et des rapports d'intervention, pour en faciliter davantage l'utilisation. Il est possible d'y charger et de soumettre



en comptabilité les notes de frais, les demandes de remboursements ainsi que les factures. Les secouristes peuvent aussi télécharger leurs fiches de salaire ou bulletins de frais ainsi que leur certificat de salaire.

### **Médecine SAS (MARS)**

Avec le soutien de cliniques privées et de la Fondation Adrian et Simone Frutiger, la MARS a mis en place un groupe de projet qui s'occupe du soutien des secouristes après des interventions psychiquement éprouvantes. L'objectif est de définir des mesures organisationnelles en interne puis de mettre en place des points de contact pour les secouristes courant 2024. Dans ce contexte, l'accent porte sur le recrutement et la formation de pairs capables d'apporter leur aide dans les différentes régions. Il convient de glaner des expériences dans deux régions pilotes et d'élaborer un concept.

Par ailleurs, le SAS et le CAS évaluent les possibilités d'améliorer les soins médicaux dans les cabanes CAS. Pour cette étude, tous les événements médicaux survenus dans trois cabanes CAS ont été enregistrés l'été dernier. Les refuges considérés étaient équipés de matériel d'urgence spécifique ainsi que d'un défibrillateur (DAE). De plus, les gardiennes et gardiens avaient été formés aux premiers secours. Au total, 17 événements ont été documentés, en majorité des cas bénins. Toutefois, certains événements, présentant un danger potentiellement mortel, ont nécessité une prise en charge professionnelle et un transfert à l'hôpital. L'enquête se poursuivra cet hiver afin de cerner les variations saisonnières des interventions médicales.

### **Couverture de base de la médecine urgentiste en zone montagneuse**

En 2023, le SAS a de nouveau renforcé son engagement à procurer des soins médicaux d'urgence dans des régions montagneuses et excentrées. Dans les Grisons, le dispositif de First Responders est quasiment en place. En janvier 2024, la région de Basse-Engadine devrait suivre. Les 70 groupes initialement prévus (350 membres) se sont transformés en 83 groupes recensant quelque 450 First Responders.

En 2023, les First Responders des Grisons ont porté secours à 240 reprises, contre 133 missions seulement un an auparavant. Le nombre d'interventions des First Responders a également augmenté dans les régions du Lac Noir, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Lauterbrunnen et de Braunwald - 114 au total, contre 50 en 2022.

En 2023, le SAS a, avec d'autres régions et services cantonaux, préparé le terrain en vue de lancer des projets de First Responders similaires.

Des sommes affectées provenant du fonds Maria Fischer et un soutien de la Fondation Accentus permettent que le SAS finance l'équipement initial pour de futurs projets.

### **Collaboration avec les remontées mécaniques**

Le SAS épaulé les entreprises de remontées mécaniques pour les aider à secourir leurs passagers en cas d'interruption

de l'exploitation ou d'accident. En 2023, les remontées mécaniques ci-après ont en sus signé des contrats avec le SAS :

- BKW-Betriebsseilbahn Sanetsch
- Bergbahnen Obersaxen Mundaun
- Gstaad 3000
- Mountain Leisure SA, San Bernardino
- Monte Lema SA (renouvellement)
- Remontées mécaniques Alpes Fribourgeoises RMAF (actualisation)

La collaboration entre les stations de secours et les entreprises locales de remontées mécaniques est bien rodée. Ces liens renforcent la position des stations de secours, d'une part, et assurent aux entreprises de remontées mécaniques l'intervention d'équipes externes qualifiées pour faire face aux situations d'urgence, d'autre part. Si les cas d'urgence sont rares, il faut pourtant répéter la procédure tous les ans. Souvent, les entreprises de remontées mécaniques dédommagent les spécialistes sous forme de forfaits gratuits, d'abonnements, de repas ou de mise à disposition d'infrastructures d'exercice.

### **Communication et logistique**

En 2023, la couverture médiatique a été globalement positive. Elle s'est concentrée sur les nombreuses opérations de sauvetage et activités de formation. Des secouristes de toutes les régions du pays ont présenté un aperçu de leurs activités ainsi que de leurs compétences. La coordination des relations avec les médias avec le service de presse de la Rega s'est avérée probante.

L'écosystème numérique du SAS s'est étoffé – avec le soutien du service informatique de la Rega et des fournisseurs du SAS. L'Extranet permet aux associations régionales d'exploiter et d'utiliser des canaux de communication. En outre, les secouristes y trouvent tous les documents utiles : offres de formation, directives relatives aux activités d'intervention ou actualités.

En 2023, les spécialistes techniques Hélicoptères, Cynophiles et Canyoning ont reçu de nouveaux articles pour leur équipement respectifs.

### **Personnel**

Au printemps 2023, Daniel Marbacher a annoncé qu'il allait quitter le Conseil de fondation SAS. Lors de sa réunion de juin 2023, le Comité central du CAS a élu Walter Maffioletti, d'Airolo, pour lui succéder.

Le Secrétariat de la CISA a repourvu le poste laissé vacant par Lise Forster, qui avait décidé de quitter ses fonctions au début de l'année sous revue. Ralph Naf a repris la gestion du Secrétariat au début du Congrès CISA 2023.

En 2023, Michael Nydegger, responsable technique, et son adjoint, Marcus Michel, responsable des cours de la discipline, tiennent ensemble les rênes du domaine technique Cynophile. Ils ont succédé à Marcel Meier, que la Direction remercie chaleureusement pour son précieux engagement pendant de nombreuses années.

A l'échelon des associations régionales, Christian Reber, originaire des Diablerets, a démissionné de son poste de président

du Secours Alpin Romand SARO. Claude Gavillet, originaire de Montreux, a été élu à cette fonction en novembre 2023.

Enfin, des préposées et préposés aux secours ont été remerciés pour leurs bons et loyaux services dans cinq stations, et un ou une successeur leur a été trouvé.

### **Finances**

Plus de formation, plus de secouristes, plus d'interventions, plus de projets informatiques, et des cantons qui n'ont pas suivi la recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police de soutenir le SAS à hauteur de 4 centimes par habitant : tous ces paramètres ont une influence majeure sur les comptes annuels du SAS. L'année dernière, l'importance des diminutions de recettes pour des interventions concernant des donatrices ou des donateurs de la Rega et pour des opérations interrompues sans patient a augmenté. En tant que partie intégrante des dispositions relatives aux donateurs de la Rega, le SAS peut également renoncer aux frais de son assistance en cas de sauvetage de donatrices ou donateurs de la Rega, en remerciement de leur soutien.

Les équipements techniques modernes facilitent l'optimisation permanente des recherches de localisation. Ainsi, les victimes sont retrouvées de plus en plus rapidement. La mobilisation numérique permet de déployer les secouristes plus vite et de mieux adapter l'effectif à la situation. Plus efficaces, les interventions s'en trouvent raccourcies. Elles sont ensuite traitées sur le plan administratif rapidement grâce à des outils numériques.

L'exercice 2023 a montré que les missions effectuées ne couvraient qu'en partie les coûts fixes pour la disponibilité opérationnelle. Les prochaines années révéleront si cette tendance aux interventions courtes et efficaces en faveur des patientes et patients se confirme et si le financement des frais de mise à disposition devra davantage être assuré par le biais d'accords de prestations.

Avec un chiffre d'affaires total de CHF 6 128 088.-, il en résulte une perte de CHF 204 736.- en 2023, montant couvert par le capital de la Fondation. Ce capital organisationnel sert de réserve de fluctuation dans le but de garantir la disponibilité ainsi que l'activité des interventions. Le montant du capital de la Fondation dépend des contributions opérationnelles des fondateurs qui le pilote et le déterminent.

### **Remerciements**

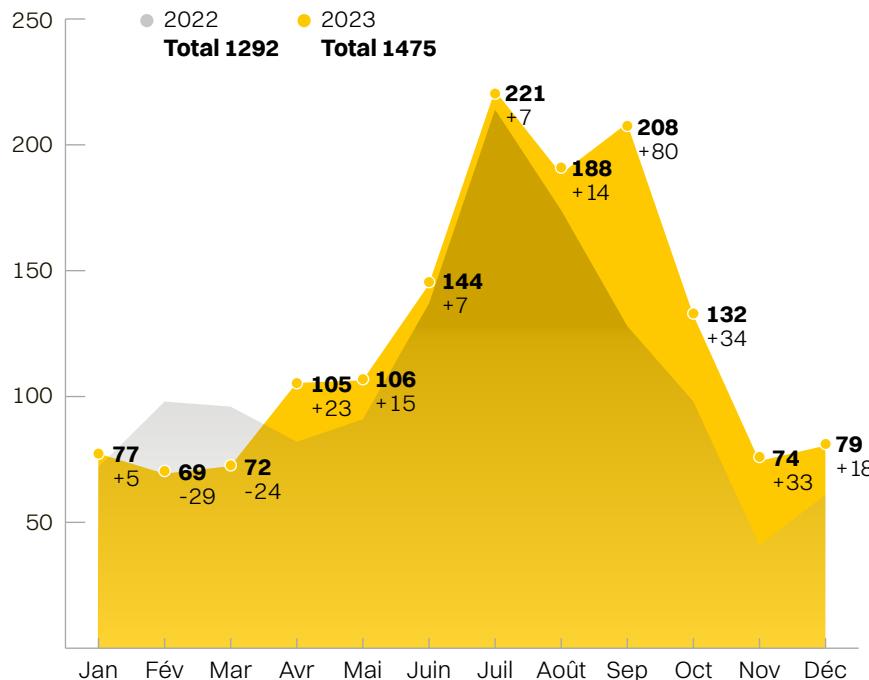
La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations de fondation Rega et CAS, aux organisations partenaires ainsi qu'aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2023. Nous soulignons particulièrement les efforts constants de chacune et chacun pour éviter les accidents. Enfin, nous apprécions le soin apporté dans la gestion et l'utilisation des ressources techniques et matérielles.

**Andres Bardill, Theo Maurer, Roger Würsch**



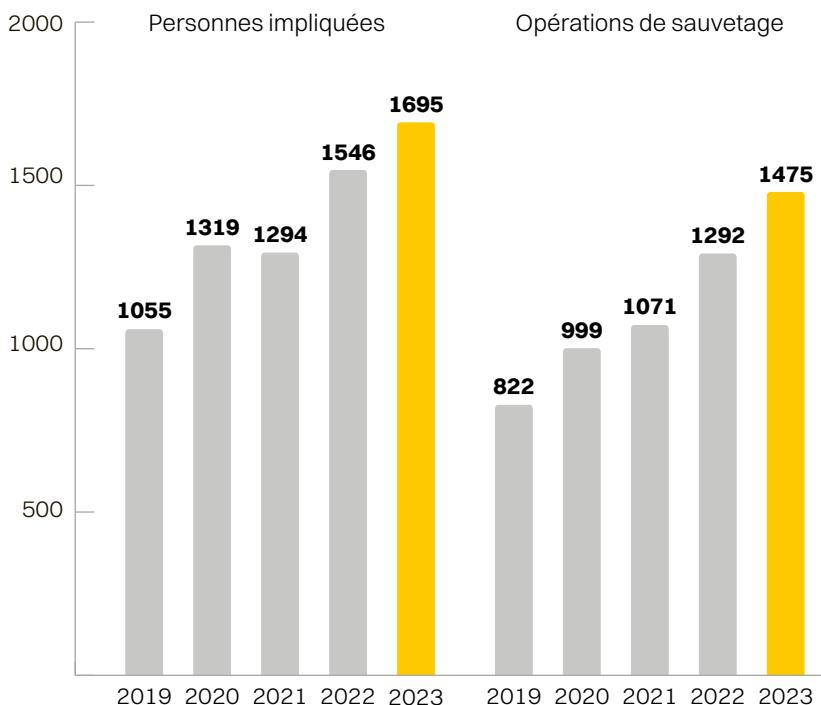
## Opérations

# Activité de sauvetage



## Nombre d'interventions mois par mois

En 2023, le volume des opérations a nettement augmenté par rapport à l'année précédente. De longues périodes de beau temps ont caractérisé l'année écoulée. La fin de l'été et le début de l'automne, en particulier, ont offert des conditions idéales pour pratiquer des activités de loisirs en montagne sous le soleil. Or, le nombre d'interventions va souvent de pair avec la fréquentation en montagne. Autre raison expliquant la hausse générale des déploiements : le développement du dispositif des First Responders dans les zones isolées.



## Interventions et personnes impliquées

En 2023, les spécialistes techniques, les First Responders et les équipes de sauvetage ont été appelés au total 1475 fois à la rescousse, apportant leur aide à 1695 personnes en détresse ou accidentées.

## Nombre d'interventions par association régionale

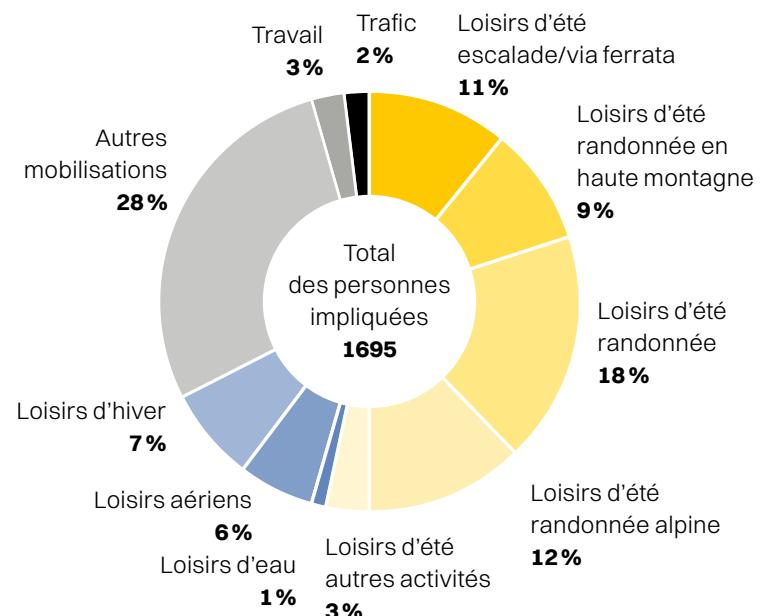
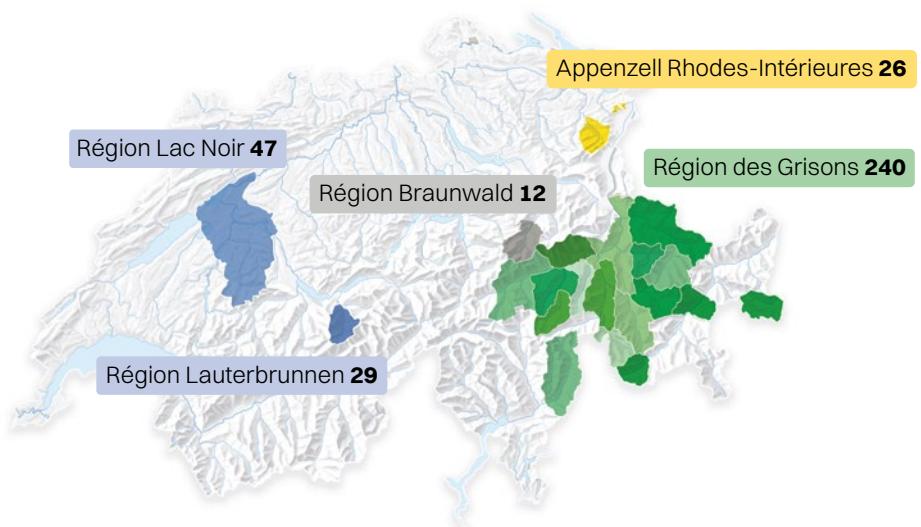
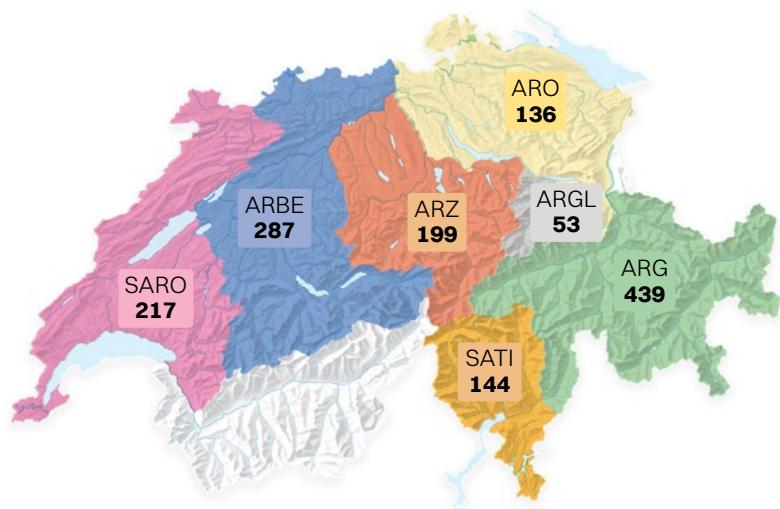
Les stations de secours de Suisse romande, de Suisse centrale, du Tessin et des Grisons ont enregistré un nombre d'interventions supérieur à celui de 2022, tandis que, dans les autres régions, le volume d'opérations se situe dans la fourchette des années précédentes. Les conditions météorologiques idéales expliquent la multiplication des déploiements dans une large mesure. En Suisse romande et dans les Grisons, le développement des dispositifs de First Responders a entraîné une nette augmentation par rapport aux chiffres de l'année précédente.

## Nombre d'interventions des First Responders (premiers répondants) dans les régions de montagne

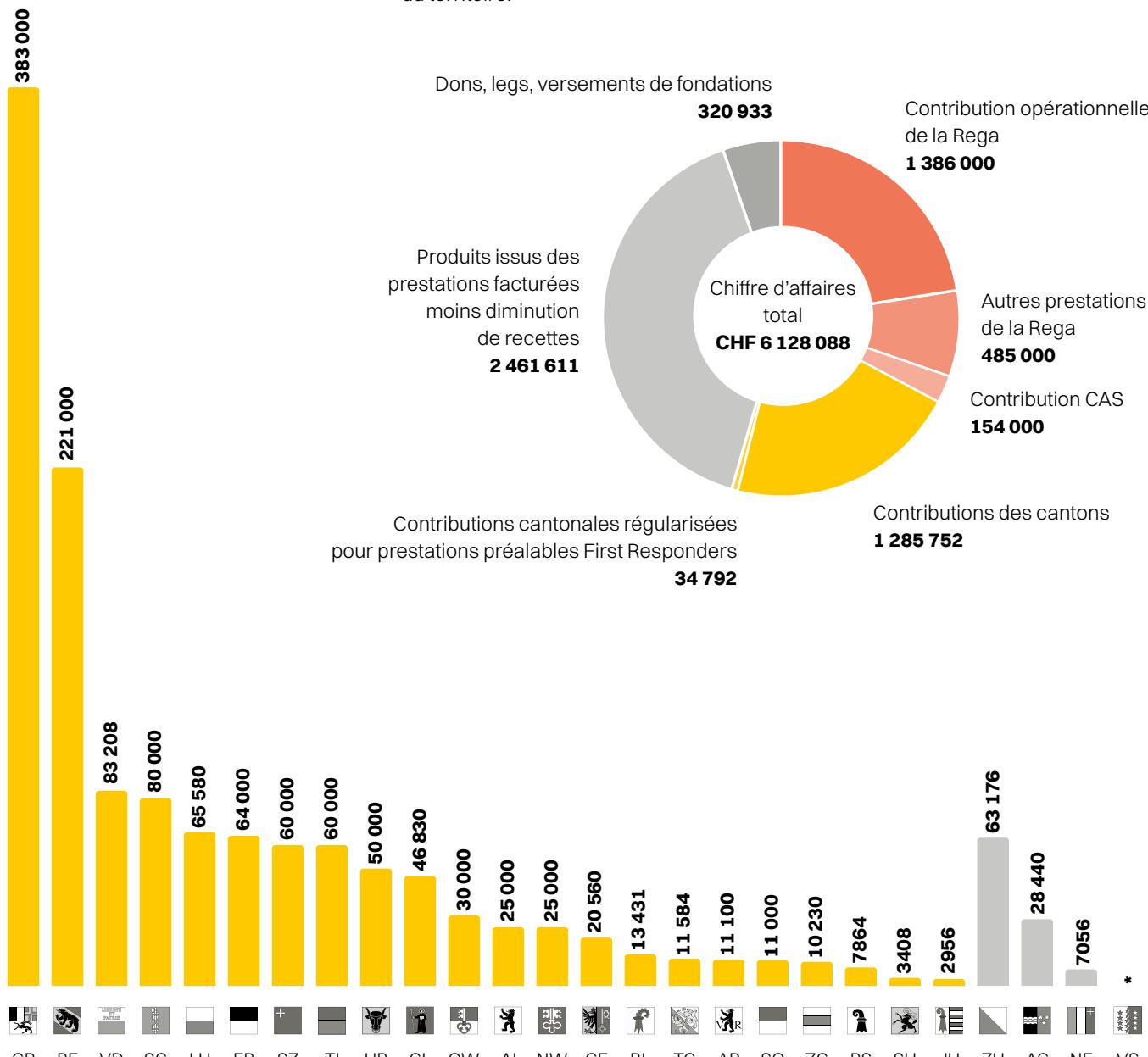
Le SAS a continué à renforcer son dispositif premiers répondants dans les zones isolées, ce qui a provoqué une hausse des interventions, surtout dans les Grisons et dans la Singine (FR). Ce district relève de la station de secours du Lac Noir qui, d'un point de vue organisationnel, dépend du territoire de sauvetage de Suisse romande. Les First Responders ont effectué 354 interventions, soit presque deux fois plus que l'année précédente. Ils contribuent, jusqu'à l'arrivée des secouristes professionnels, à combler une lacune dans la couverture médicale de base dans les régions isolées.

## Sur quelles missions les sauveteuses et les sauveteurs ont-ils été déployés ?

Une bonne moitié (53 %) des personnes auxquelles il a fallu porter assistance pratiquaient des activités de loisirs estivales. Il s'agit notamment de l'escalade, de courses en haute montagne, de randonnées alpines et de randonnées en général, cette dernière discipline étant en tête. Les missions des First Responders ainsi que celles destinées à épauler la police et les services de secours professionnels sont comptabilisées sous « Autres déploiements ». Ces opérations sont en constante augmentation depuis plusieurs années.



## Financement



● Contributions des cantons en CHF ● Contributions non versées en CHF (différence avec la convention CCDJP)

\* Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS)



# Comptes annuels 2023

Bilan au 31 décembre	Annexe	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités		501 510	756 452
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.1	837 020	898 559
Autres créances à court terme		0	24 693
Stocks et prestations de services non facturées	3.2	765 425	1 117 471
Actifs de régularisation		148 100	219 867
<b>Total actifs circulants</b>		<b>2 252 056</b>	<b>3 017 041</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles		557 829	378 933
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>557 829</b>	<b>378 933</b>
<b>Total actifs</b>		<b>2 809 885</b>	<b>3 395 974</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant d'achats et de prestations	3.3	116 345	199 813
Autres dettes à court terme	3.4	34 903	132 122
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	161 377	166 681
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>312 625</b>	<b>498 616</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>			
Fonds		684 920	880 282
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>684 920</b>	<b>880 282</b>
<b>Capital organisationnel</b>			
Capital libéré		2 000 000	2 000 000
Capital acquis		17 075	497 460
Résultat annuel		-204 736	-480 385
<b>Total capital organisationnel</b>		<b>1 812 339</b>	<b>2 017 075</b>
<b>Total passifs</b>		<b>2 809 885</b>	<b>3 395 974</b>



	Annexe	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Compte d'exploitation</b>			
<b>Produit d'exploitation</b>			
Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations	3.6	6 128 089	5 746 564
Variation de la valeur des prestations non facturées		-244 600	246 000
<b>Total revenus</b>		<b>5 883 489</b>	<b>5 992 564</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de matériel	3.7	-973 997	-1 154 383
Charges de personnel	3.8	-4 243 499	-4 479 806
Autres charges d'exploitation	3.9	-812 019	-725 820
Formation/Dissolution de fonds		195 362	-230 628
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-60 934	-44 529
<b>Total charges</b>		<b>-5 895 087</b>	<b>-6 635 166</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-11 599</b>	<b>-642 602</b>
<b>Résultat financier</b>			
Résultat financier		-751	-9002
<b>Total résultat financier</b>		<b>-751</b>	<b>-9002</b>
<b>Produits / Charges exceptionnels</b>			
Produit exceptionnel ou hors période	3.10	-192 386	171 219
<b>Résultat annuel</b>		<b>-204 736</b>	<b>-480 385</b>
<b>Attribution au / Prélèvement du capital organisationnel</b>		<b>-204 736</b>	<b>-480 385</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Généralités

#### 1.1 Forme juridique

Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

#### 1.2 Acte de fondation et règlements

- Acte de fondation	16.08.2006
- Règlement de l'organisation	19.08.2020

#### 1.3 But de la Fondation

La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

#### 1.4 Composition du Conseil de fondation

- Franz Stämpfli	Président du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Dr. med. Stefan Goerre	Vice-président du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Ernst Kohler	Membre du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Andreas Lüthi	Membre du Conseil de fondation	
- Prof. Dr. med. Roland Albrecht	Membre du Conseil de fondation	
- Pius Furger	Membre du Conseil de fondation	
- Daniel Marbacher (jusqu'au 23.08.23)	Membre du Conseil de fondation	
- Walter Maffioletti (à partir du 23.08.23)	Membre du Conseil de fondation	
- Olivier Flechtnar	Membre du Conseil de fondation	

#### 1.5 Direction

- Andres Bardill	Directeur	Signature collective à deux
- Theo Maurer	Responsable des opérations	Signature collective à deux
- Roger Würsch	Responsable Formation	Signature collective à deux

#### 1.6 Organe de révision

- KPMG AG, Zurich

#### 1.7 Autorité de surveillance

- Département fédéral de l'intérieur, Berne

### 2. Principes

#### 2.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions en vigueur du droit comptable suisse (Titre trente-deuxième du Code des obligations). Les grands principes appliqués qui ne sont pas prescrits légalement sont décrits ci-après. Dans ce contexte, il convient de tenir compte du fait qu'il est fait usage de la possibilité de constituer ou de dissoudre des réserves latentes en vue de garantir le développement pérenne de l'entreprise.

#### 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Un amortissement linéaire dans le temps est appliqué aux immobilisations corporelles, à l'exceptions des terrains. Tout signe de surévaluation conduit à un examen des valeurs comptables et, le cas échéant, à un ajustement de la valeur considérée.

### 2.3 Capital organisationnel

Le capital organisationnel sert de réserve de fluctuation dans le but de garantir la disponibilité ainsi que l'activité des interventions. Le montant du capital de la Fondation dépend des contributions opérationnelles des fondateurs qui le pilote et le déterminent.

### 2.4 Dissolution nette des réserves latentes

Au cours de l'exercice commercial 2023, des réserves latentes sur le stock de marchandises et le ducroire ont été dissoutes à hauteur de CHF 226 156.-.

## 3. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>3.1 Créances résultant de livraisons et de prestations</b>		
Créances envers des tiers	1 125 809	1 330 690
Créances envers des organisations connexes	-872	28 218
Ducroire	-287 917	-460 350
	<b>837 020</b>	<b>898 559</b>
<b>3.2 Stocks et prestations de services non facturées</b>		
Matériel d'intervention	996 638	1 157 806
Prestations d'intervention non encore facturées	101 000	345 600
Corrections de valeur	-332 213	-385 935
	<b>765 425</b>	<b>1 117 471</b>
<b>3.3 Dettes résultant de livraisons et de prestations</b>		
Dettes envers des tiers	95 174	176 260
Dettes envers des organisations connexes	21 171	23 553
	<b>116 345</b>	<b>199 813</b>
<b>3.4 Dettes envers des institutions de prévoyance</b>		
Dettes envers caisse de pension	0	42 381
	<b>0</b>	<b>42 381</b>
Les dettes envers la taxe sur la valeur ajoutée sont comprises dans le poste « Autres dettes à court terme » du bilan.		
<b>3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme</b>		
Passifs de régularisation, charges de personnel, etc.	161 377	166 681
	<b>161 377</b>	<b>166 681</b>
<b>3.6 Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations</b>		
Contributions des Fondateurs	2 025 000	1 700 000
Contributions des cantons	1 285 752	1 269 197
Prestation anticipée du canton des Grisons GR	34 792	111 081
Dons/Legs/Financement de la Fondation	320 933	405 991
Produits issus des interventions	3 224 045	3 060 241
Déductions sur le chiffre d'affaires	-762 434	-799 947
	<b>6 128 089</b>	<b>5 746 564</b>
<b>3.7 Charges de matériel</b>		
Charges de matériel	-925 579	-1 064 979
Charges liées aux interventions	-48 418	-89 404
	<b>-973 997</b>	<b>-1 154 383</b>

L'équipement personnel de sécurité des secouristes CAS, l'achat de matériel d'intervention pour les stations de secours CAS ainsi que le dispositif cantonal de First Responders comptent parmi les charges d'interventions et de matériel.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.8 Charges de personnel

La stratégie consistant à renoncer systématiquement à des rapports internes de sous-traitance lors de la collaboration ponctuelle avec des organisations partenaires et à faire endosser au SAS la responsabilité du personnel se poursuit, sachant qu'elle est incluse dans les charges de personnel. Les charges de personnel ne résultent pas uniquement des activités de sauvetage mais aussi de la disponibilité aux opérations des stations de secours CAS, du dispositif d'intervention des First Responders, sans oublier les travaux pour le compte de tiers (collaboration dans le cadre d'organisations de sauvetage auprès de sociétés de remontées mécaniques).

### 3.9 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les fondateurs.

### 3.10 Charges et produits exceptionnels ou hors période

Le Congrès CISA a été traité dans la comptabilité du SAS. Il en résulte une charge exceptionnelle de CHF -145 021.- qui se compose comme suit :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Recettes	0	534 022
Dépenses	-145 021	-581 117
	<b>-145 021</b>	<b>-47 095</b>

En plus des charges hors période de CHF -47 365.- dues à la facturation des primes LAA issues de l'année précédente.

## 4. Autres précisions

### 4.1 Emplois à temps plein

La moyenne annuelle du nombre d'emplois à temps plein n'a pas dépassé dix dans l'année sous revue comme dans l'année précédente.

### 4.2 Evénements importants intervenus après la clôture du bilan

Aucun événement important datant d'après la clôture du bilan n'a exercé une influence sur les valeurs comptables des actifs présentés ou des dettes et ne nécessite d'être mentionné ici.

### 4.3 Evaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2023 lors de la réunion du Conseil de fondation.

### 4.4 Rémunérations aux membres du Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse

Le dédommagement du Président ainsi que des membres du Conseil de fondation s'oriente sur le « Règlement d'indemnisation - Conseil de fondation » du 25 juillet 2016, approuvé par l'autorité fédérale de surveillance des fondations et par l'Intendance des impôts du canton de Berne le 8 décembre 2016.

# Rapport de révision



**KPMG AG**  
Badenerstrasse 172  
Case postale  
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31  
kpmg.ch

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG AG

Reto Kaufmann  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Lea Stettler  
Expert-réviseur agréée

Zurich, 21 mars 2024

Annexe(s) :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

## **Impressum**

Editeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega, case postale 1414, 8058 Zurich-Aéroport

Tél. +41 (0)44 654 38 38, info@alpinerettung.ch, www.secoursalpin.ch

Mise en page : Redefine GmbH, Zurich

Correctorat, impression : Stämpfli Communication SA, Berne

Photos : Urs Nett : Couverture, p. 5, 9, 13 ; Rega : p. 2 ; SAS : p. 3, 4, 20 ; Gianluca Volpe : p. 7 ; Pius Furter : p. 15

Illustrations : Klaus F. Straub : p. 3 ; Redefine GmbH : p. 10, 11, 12

La version allemande du rapport annuel fait foi.

